Les banques, le franc suisse et l'industrie

Autor(en): **Strasser, Hans**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **36 (1978)**

Heft 4

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-138137

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les banques, le franc suisse et l'industrie*

Hans Strasser,
président du Conseil d'administration,
Société de Banque Suisse, Bâle

INTRODUCTION

Depuis qu'on décida, au printemps 1973, de laisser flotter le franc, les développements monétaires ont pris un tour insoupçonné. Qui d'entre nous, au début 1971, aurait pu imaginer qu'en huit ans, notre franc aurait plus que doublé par rapport au dollar? Et que, malgré tout, notre compétitivité serait encore tant soit peu sauvegardée?

La raison de l'envolée de notre franc doit être essentiellement recherchée dans la constante dégradation du système monétaire international. Où en sommes-nous, en fait?

UN SYSTÈME MONÉTAIRE CHAOTIQUE

Les auteurs de l'accord de Bretton Woods avaient à cœur une chose: il fallait éviter à tout prix que ne se renouvellent les erreurs commises après la Première Guerre mondiale. Et pour cela, il importait que l'on ne retombe pas dans un nationalisme économique hautement préjudiciable. En dépit de l'une ou l'autre crise, ce système, caractérisé par des taux de change fixes, a fonctionné durant un quart de siècle de manière assez satisfaisante. Et le commerce international a connu une prospérité inattendue.

Le temps s'écoulant, la somme d'expériences glanées durant la crise s'estompa. Les Etats, de façon imperceptible au début, se laissèrent entraîner dans des développements divergents de leurs économies. Entre 1952 et 1967, le taux d'inflation moyen des pays industrialisés avait pu être contenu entre ½ % et 3 ½ %. Mais dès la fin des années soixante, la tendance s'accentua fortement, pour culminer à 12,6 % en 1974. Et dans cette phase, on put remarquer que plus la courbe des prix était ascendante, plus se creusait l'écart des taux d'inflation dans les différents pays. Dans un régime de parités fixes, cet état de fait, fatalement, déséquilibra les balances de paiements et enfla l'endettement international.

Dès lors, il ne fut plus possible de maintenir le système des parités fixes. On libéra le cours des monnaies. L'erreur, à ce moment, fut de croire que l'on pourrait parvenir, sur le marché intérieur, à une complète autonomie économique sans affecter en quoi que ce soit le commerce international et la circulation des capitaux. Nous payons cher actuellement cette erreur d'appréciation. En fait, le fonctionnement d'un système monétaire ne dépend que dans une mesure limitée du régime des taux de change. Il n'est vraiment efficace que si les principaux Etats sont animés d'une volonté constante de faire preuve de discipline et d'harmoniser leur politique économique.

* Conférence présentée lors de l'Assemblée générale de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, le 13 septembre 1978.

Donc, le flottement illimité des cours, rendant possible des fluctuations accentuées encore par l'abondante liquidité internationale héritée de la période des changes fixes, n'a pas répondu lui non plus aux espoirs qu'on avait placés en lui.

Les uns après les autres, souvent en ordre dispersé, les Etats cherchèrent alors d'autres voies, plus spécifiques, de sorte que nous vivons actuellement dans un système monétaire hybride, mal défini, forcément très complexe. En réajustant les taux de changes, il est évidemment possible de rééquilibrer momentanément les balances de paiements. Sur le plan économique cependant, cette opération ne conduit que bien rarement à des résultats durables. Pour illustrer l'ampleur du désarroi qui règne dans le domaine monétaire, il suffit de constater que les interventions des banques centrales destinées à atténuer les fluctuations des cours sont aujourd'hui sensiblement plus importantes que celles auxquelles on avait dû procéder à l'époque des parités fixes.

A la longue, une dégradation de la situation monétaire ne peut rester sans effets négatifs sur le commerce et les transferts de capitaux. Elle fait, au surplus, resurgir la tendance au nationalisme qui s'est réveillée dès l'apparition des difficultés économiques. Face aux incertitudes conjoncturelles, aux problèmes de surcapacité, au chômage chronique, certains gouvernements résistent mal aux tentations du protectionnisme. D'autres questions demeurent non résolues, qui ne font qu'attiser les velléités de repli sur soi-même. Je ne citerai que le quadruplement du prix du brut, qui n'a pu être totalement résorbé, et l'insuffisante intégration des pays en voie de développement dans le commerce mondial.

C'est dans ce contexte rapidement esquissé qu'il convient d'examiner l'évolution du franc et le développement de notre industrie d'exportation.

FAIBLESSE DU DOLLAR — FERMETÉ DU FRANC

Le 10 mai 1971, le franc suisse, dont la parité-dollar était demeurée inchangée à Fr.s. 4.37, depuis 1936, est réévalué de 7%. Trois mois plus tard, les Etats-Unis abandonnent la convertibilité du dollar en or. Cette décision unilatérale entraîna une libération du cours des devises, de la nôtre en particulier. Le cours intérimaire de Fr.s. 3.84, adopté en décembre 1971, ne fut que de courte durée. En janvier 1973, la Suisse passe définitivement au flottement.

Une première poussée de réévaluation du franc suisse va jusqu'à la fin du troisième trimestre 1973. Mais, manifestement, cette hausse ne faisait que corriger la longue sous-évaluation de notre monnaie. Une deuxième phase se situe entre l'automne 1973 et la fin de l'année 1975: la tendance ascendante persiste, avec des mouvements en dents de scie, provoquée surtout par la crise pétrolière. Puis, troisième phase: pour deux ans environ, l'évolution à la hausse se ralentit et les variations s'atténuent. Mais l'espoir que le flottement se fasse enfin dans un courant moins tumultueux demeure vain, et c'est la quatrième phase: au milieu de l'année 1977 le franc suisse reprend son envol. Et depuis le début de cette année, le cours du dollar fluctue largement au-dessous des Fr.s. 2.—, se retrouvant ces jours derniers (mi-septembre) aux environs de Fr.s. 1.62.

Cet effondrement des cours du dollar s'explique en premier lieu par l'inflation — selon les prévisions gouvernementales, elle dépassera 7% en 1978 — et par l'ampleur prise par le déficit de la balance commerciale américaine. Ce déficit a dépassé les 30 milliards de dollars

en 1977. Et ce navrant record sera encore battu cette année-ci. La dégradation de la balance commerciale se poursuit, en dépit de la constante dépréciation du dollar. Elle résulte, pour l'essentiel, de la situation conjoncturelle différenciée régnant aux Etats-Unis et dans les autres pays industrialisés.

Mais l'Europe doit bien se rendre à l'évidence: l'équilibre de la balance commerciale, pas plus que celui des paiements, ne saurait constituer un objectif prioritaire, ni pour le gouvernement, ni pour de larges cercles de l'économie américaine. Du fait de l'importance de leur marché intérieur, les Etats-Unis sont beaucoup moins dépendant du commerce extérieur. Et cela, à l'inverse des pays européens à monnaie forte. Bien des entreprises américaines ne ressentent aucunement le besoin d'exporter, même si les conditions de change leur sont favorables.

Le problème de l'appréciation excessive du franc suisse ne se pose d'ailleurs pas seulement à l'égard du dollar, mais aussi par rapport aux devises de la plupart des autres pays où nous exportons. Ainsi, si l'on considère non plus le seul dollar, mais les monnaies de nos 15 principaux partenaires commerciaux, le taux de réévaluation moyen de notre monnaie depuis 1971 atteint 119 %.

Pourquoi, peut-on se demander, le franc suisse fait-il presque automatiquement les frais des crises monétaires? Pourquoi, d'autre part, les pressions à la hausse qu'il subit dépassent-elles très largement les écarts existants au niveau des salaires et des prix?

Tout d'abord, il est reconnu que la stabilité politique et économique de la Suisse contribue grandement à faire du franc une devise recherchée. Vers la fin 1977, alors que le dollar chutait sans désemparer, le franc suisse, candidat à la réévaluation, apparaissait tout naturellement comme l'une des rares alternatives de placement, n'aurait-ce été que pour les banques d'émissions étrangères cherchant à diversifier la composition de leurs réserves. Le réservoir en dollars est inépuisable. A lui seul, le marché des euro-dollars totalisait à fin 1977 un volume — non corrigé des duplications d'écritures — de 262 milliards de dollars. On comprend donc que l'étroitesse du marché des francs rendait inévitable l'envol de notre devise et que, malgré toutes les précautions prises, il n'a pas été possible d'arracher le franc suisse aux turbulences créées par le dollar en crise. En période d'agitation monétaire, faut-il reprocher aux gestionnaires financiers de nos sociétés et aux particuliers aussi, de rapatrier en francs suisses leurs placements à l'étranger?

D'autres facteurs enfin renforcent la tendance à l'appréciation de notre devise: ce sont avant tout d'importants besoins en couverture de change, mais également les changements intervenus dans les habitudes de paiement: les dettes en francs suisses sont remboursées très rapidement, alors que les factures en devises étrangères ne sont honorées que le plus tard possible.

LA CHERTÉ DU FRANC ET SES RÉPERCUSSIONS SUR NOS EXPORTATIONS

Examinons maintenant quels ont été les effets de cette très forte appréciation de notre monnaie sur les exportations. En dépit de toutes les prédictions, la part des exportations au produit social brut, a passé de 23 % en 1971 à 28 % en 1977. Les exportations ont augmenté

année après année, non seulement en termes nominaux mais aussi en valeurs ajustées. Cette tendance constante n'a été interrompue qu'en 1975, année de récession et de stagnation du commerce mondial.

La répartition géographique des exportations n'a pas évolué de façon uniforme ces dernières années: c'est surtout le commerce avec les pays de la Communauté et avec les pays en voie de développement qui a gagné en importance. Quant aux Etats-Unis, au Canada et au Japon, ainsi qu'aux membres de l'AELE, leur part relative a fléchi. En hausse jusqu'en 1975, celle des pays à l'économie planifiée a de nouveau diminué, du fait que, de plus en plus, leurs achats sont assortis de clauses compensatoires.

Les divers secteurs de l'activité économique ont pris, ces dernières années, une part inégale à l'accroissement des exportations. Ce sont les spécialités et les produits de haute technicité qui ont su et pu maintenir le mieux leur position sur les marchés mondiaux. Depuis 1970, l'industrie des machines et des appareils représente toujours la moitié de nos exportations. La quote-part, en revanche, du textile et de l'habillement a régressé. Il en est de même pour l'alimentation et les biens de consommation. L'industrie horlogère, par exemple, a vu sa part au commerce extérieur, se réduire constamment: de 12 % en 1970, elle est tombée à 8 % en 1977. Ces secteurs industriels, en effet, ont souffert, non seulement de la cherté du franc, mais encore de la concurrence que leur opposent les pays disposant d'une main-d'œuvre bon marché.

Mais ici déjà une remarque s'impose: si les données statistiques indiquent que nos exportations ont progressé en dépit de la cherté du franc, elles ne disent rien des sacrifices (prix, délais de paiements, etc.) que les exportateurs ont dû concéder pour défendre leur part aux marchés internationaux et pour assurer l'emploi de leur personnel. Autrement dit: pour maintenir leurs ventes, de nombreuses maisons ont dû entamer leurs réserves.

LES ATOUTS DE NOTRE ÉCONOMIE D'EXPORTATION

Compte tenu de cette perte de substance, nous constatons néanmoins que le commerce extérieur de la Suisse a tout de même évolué dans un sens favorable, ces dernières années. Qu'est-ce à dire ? Que les variations monétaires ont eu un effet nettement moins dévastateur qu'on ne le craignait sur les exportations? Ou bien que d'autres facteurs ont permis de combler le handicap monétaire et la diminution de compétitivité? Comme toute chose, la réévaluation a ses bons et ses mauvais côtés. Bien sûr, elle renchérit les exportations. Mais en même temps, elle allège la facture des matières premières que nous importons. C'est ainsi que nous avons ressenti les conséquences du quadruplement du prix du brut dans une proportion bien moindre que d'autres Etats.

Autre élément important: le flottement du franc suisse a permis à la Banque Nationale de mieux contrôler la masse monétaire, du moins jusqu'à ces derniers temps. En 1972, notre pays figurait encore au nombre des pays industrialisés connaissant les plus hauts taux d'inflation. Depuis 1975, il est devenu le champion de la stabilité des prix. Progressivement le handicap monétaire éprouvé par nos exportateurs sur les marchés internationaux est compensé par le taux infime du renchérissement chez nous. En termes nominaux, la réévaluation de notre monnaie est plus que manifeste. Mais si l'on corrige ce taux en

tenant compte de l'écart des prix, la réévaluation de fin 1974 à fin 1977 vis-à-vis de nos 15 principaux partenaires commerciaux se ramène à des proportions beaucoup plus modestes.

La maîtrise de l'inflation profite donc indéniablement à notre industrie d'exportation. Un autre facteur lui est favorable: la nature de sa production. L'absence quasi-totale de ressources naturelles a contraint depuis toujours notre économie à porter l'accent sur des produits de haute technicité et sur des objets de luxe. Et dans ces domaines, la demande réagit de façon moins sensible aux aléas monétaires que ce n'est le cas pour les articles de grande consommation.

Souvent aussi la clientèle étrangère continue à confier ses commandes à nos industries pour la simple mais importante raison qu'elle est pratiquement assurée d'obtenir les livraisons dans le délai convenu. Le fait que notre pays ne connaisse pratiquement ni grèves, ni conflits sociaux permet l'établissement d'une programmation de la fabrication et des livraisons dont le respect est décisif.

Grâce à la bonne entente des partenaires sociaux, il a été possible de contenir les augmentations de salaires dans des limites raisonnables. A cet égard, il y a cependant lieu de faire remarquer que notre position de champion mondial (derrière le Koweit!) pour le revenu par tête d'habitant pourrait bien, à l'avenir, devenir pour nous davantage un objet de soucis que de satisfaction.

Un atout réel réside certainement aussi dans les conditions d'intérêt extrêmement favorables prévalant dans notre pays ainsi que dans l'ampleur des facilités de paiement accordées aux acheteurs étrangers lors du financement des exportations.

Tous ces éléments réunis ont permis à notre pays de conserver dans une large mesure sa capacité concurrentielle et sa place sur les marchés mondiaux. Mais le mérite en revient également pour beaucoup aux chefs d'entreprise qui ont su faire preuve de faculté d'adaptation et d'imagination, dans des circonstances souvent très difficiles.

Nos entreprises ont fait un gros effort de rationalisation. Sur le plan commercial également, elles ont cherché et souvent trouvé des voies nouvelles. Même des secteurs d'activité traditionnellement orientés vers le marché intérieur, comme l'industrie de la construction, ont été amenés à se lancer à la conquête des marchés étrangers. Ces nouvelles orientations comportent évidemment des risques plus importants qui, dans bien des cas, ne sont pas honorés en conséquence. Ces efforts considérables, parfois dangereux, sont-ils suffisamment reconnus par ceux qui dans certains cas sont les seuls à en profiter sous forme de postes de travail préservés?

Quoi qu'il en soit, je crois qu'on peut dire que quelques facteurs favorables et surtout la conjonction des efforts déployés par les dirigeants d'entreprises ont permis de surmonter dans une large mesure la redoutable appréciation de notre franc.

Jusqu'en été 1977, on pouvait même espérer que les grandes bourrasques monétaires étaient passées et que, désormais, on connaîtrait des années relativement calmes de croissance modérée.

DE NOUVEAUX DANGERS POINTENT À L'HORIZON

Malheureusement, le dernier dérapage du dollar qui est tombé de Fr.s. 2.30 à fin 1977 au cours plancher de Fr.s. 1.53 ½ au 15 août, remet en cause cet espoir. Ce nouvel effritement ne saurait en effet se comparer à celui que le dollar a connu de 1971 à 1974. Il n'est plus simplement question aujourd'hui de réajuster le cours d'une monnaie sous-évaluée. Au début de cette décennie, l'économie mondiale traversait une période de haute conjoncture. Les prix n'avaient qu'une importance relative. La Suisse devait faire face à une situation de suremploi. Depuis lors, le rapatriement de nombreux travailleurs étrangers a provoqué une sensible diminution de la population de résidence. Il semble, de plus, peu probable que l'évolution démographique parvienne, dans un avenir proche, à stimuler à nouveau la demande intérieure; notre pays dépendra donc plus que jamais de la capacité exportatrice de son industrie.

Il est trop tôt, encore, pour juger des effets du dernier mouvement de hausse. En comparaison avec les 7 premiers mois de 1977, les exportations ont enregistré jusqu'à la fin juillet de cette année une progression de 2,9 %, voire de 6,8 % en termes ajustés. Mais, les commandes de l'étranger ont fortement reculé. La réserve de travail est en diminution.

Les rapports d'entreprises au terme du premier semestre 1978 font apparaître une nette détérioration de la situation au niveau des résultats. Ce phénomène se produit à un moment où les réserves constituées pendant la période de haute conjoncture sont, dans de nombreux cas, sérieusement entamées. Faut-il craindre, dès lors, que la recherche et le développement pâtissent de cette baisse des revenus? Je ne l'espère pas, car plus que jamais notre industrie se doit d'être compétitive. Elle devrait, pour ce faire, être en mesure de s'autofinancer et de consacrer des fonds importants aux activités qui conditionneront son avenir. Prenons garde de nous laisser entraîner dans un circuit fatal. Le risque en est d'autant plus grand que les pays en voie de développement s'attaqueront toujours davantage aux marchés traditionnels des produits industriels, tels que textiles, habillement, aciers et même appareillages mécaniques et électriques. Notre chance réside donc dans la poursuite d'une recherche très poussée et dans la maîtrise d'une technologie avancée.

Les perspectives actuelles ne sont guère encourageantes. Ce n'est pourtant pas l'heure de baisser les bras. Mais que faire? Est-il possible au moins d'atténuer les effets de ces déséquilibres monétaires? Avons-nous des alternatives? Avant d'essayer de répondre à ces questions, je voudrais dire un mot encore sur un sujet qui a été, à mon avis, abusivement monté en épingle: le prétendu antagonisme entre les intérêts financiers et industriels de notre pays.

DIVERGENCE D'INTÉRÊTS ENTRE LA PLACE FINANCIÈRE ET L'INDUSTRIE?

Les relations financières internationales de la Suisse sont fréquemment dénoncées comme l'une des causes de l'appréciation du franc suisse. Certains milieux tentent d'accréditer la thèse d'un préjudice porté à l'industrie par la place financière suisse.

Cet affrontement ne répond à aucune donnée de fait. Une démarcation rigide dressée entre la place financière et la place industrielle, entre le tertiaire et le secondaire ne se conçoit

pas chez nous. Les banques sont certes le principal support de la place financière. Mais en leur qualité d'employeurs et du fait de leurs gros engagements envers l'industrie, elles participent indirectement aussi à la place industrielle. Inversement, elles n'ont pas l'exclusivité des affaires financières. L'industrie, le commerce et les particuliers opèrent, de leur côté, d'importantes transactions financières avec l'étranger. Songeons simplement au «cash management» et aux investissements directs des grandes entreprises. A elles seules, les liquidités ressortant des bilans des sociétés-mères des vingt premières entreprises suisses totalisaient plus de 6 milliards de francs suisses à fin 1977. Ce montant atteint même 10 milliards, si l'on considère ces groupes pris dans leur ensemble. Ils représentent donc, eux aussi, un des éléments constitutifs de la place financière.

Une autre erreur est fréquente: on identifie souvent la place financière suisse aux opérations en francs suisses. A fin 1976, les passifs à l'étranger étaient libellés pour 75% en monnaies étrangères, qui n'exercent aucune action sur le franc suisse. Et les actifs, pour 71%. Si l'on recherche dans les bilans des banques les postes se rapportant aux affaires internationales, on constate qu'un tiers de ces opérations concerne les transactions opérées par leurs succursales à l'étranger et qui n'influent pas la balance des paiements. Elles n'affectent, généralement, ni le cours du franc, ni l'économie suisse.

Les critiques méconnaissent souvent le fait que les banques suisses ne jouent généralement qu'un rôle de plaque-tournante pour les capitaux étrangers. Notre pays n'offre, en effet, que peu de possibilités de placements. De ce fait, la grande partie des fonds confiés aux banques suisses, de même qu'une fraction des fonds indigènes, sont replacés en dehors de nos frontières. Les banques suisses sont exportatrices de capitaux.

Il est également erroné de soupçonner les banques de vouloir attiser à leur profit l'agitation monétaire et les fluctuations de change. A long terme, elles sont fatalement préjudiciables aux banques elles-mêmes. Elles conduisent, tôt ou tard, à des mesures de restrictions, qui limitent nécessairement l'activité internationale des banques. Quand un pays adopte de telles initiatives, il s'expose automatiquement à voir les autres Etats prendre des mesures de rétorsion.

En Suisse, le dispositif mis en place pour endiguer l'afflux de fonds étrangers s'articule, pour l'essentiel, autour des interdictions de placement et de rémunération. Ce sont des mesures dirigistes et contraignantes. Elles ont, bien entendu, pour but d'empêcher de nouveaux afflux de capitaux. On peut donc dire que, pour les opérations en francs suisses, le processus de redimensionnement est déjà engagé chez nous.

L'«Anlageverbot», introduit au début de l'année, n'a pas eu l'influence souhaitée sur les cours. Espérons que la Banque Nationale lève cette mesure avant que des dommages trop profonds ne se produisent, qui dépasseront le cadre des seules opérations en francs suisses. Nous devons nous rendre à l'évidence: en dépit de l'«Anlageverbot», les opérations visées par cette mesure continueront à s'effectuer. Mais elles se feront à l'étranger, et sans le concours des banques suisses. Un tel déplacement ne pourrait avoir que des conséquences néfastes pour notre économie. Il se traduirait notamment par des pertes d'emploi et par un recul des rentrées fiscales. Sait-on que les banques occupent un peu plus de 2% de la main-d'œuvre et paient le 7% des impôts fédéraux directs? Il faut également tenir compte du fait qu'elles recourent souvent aux services de tiers, et contribuent, par là, à soutenir la demande. C'est ainsi que leurs frais de gestion et de bureau ont atteint 1,5 milliard en 1976. Ce poste est représenté pour 60% par la location et l'entretien de locaux bancaires,

l'acquisition de machines, de meubles, de véhicules, d'imprimés et de matériel de bureau. Il concerne également les succursales et représentations à l'étranger, mais ne comprend pas les investissements immobiliers et les biens d'équipement portés à l'actif et qui se chiffrent par centaines de millions de francs chaque année.

LES CONDITIONS D'AMÉLIORATION DES RAPPORTS DE CHANGE

Il faut se rendre à la réalité: il n'existe malheureusement pas de recette qui assure à notre pays la maîtrise de sa situation monétaire. En intervenant de façon massive pour soutenir le dollar contre le franc suisse, notre Banque Nationale n'aura guère d'influence à long terme sur les cours. Et elle ne fera qu'augmenter la masse monétaire chez nous. Elle a, dans ce domaine, atteint, ces temps derniers, les limites du possible.

Il serait évidemment pensable d'abandonner le caractère prioritaire de la politique de stabilité et d'affaiblir le franc suisse, en laissant reprendre l'inflation. Ce serait introduire l'ennemi dans la place: la compétitivité de notre industrie serait mise en danger par cet autre biais.

L'instauration d'un double marché des changes ne serait non plus d'aucune utilité. D'autres pays en ont fait l'expérience. Il est démontré que les échappatoires ne peuvent être conjurées que si l'écart entre le cours commercial et le cours financier n'excède pas 4 à 5%. Pour gérer ce double marché, il faut effectuer un travail administratif volumineux et improductif. Par ailleurs, les mesures de rétorsion ne se feraient guère attendre.

Une amélioration effective des actuelles relations de change n'est possible que si la médication est administrée par ceux-là mêmes qui ont amené les troubles monétaires et les distorsions de changes. Il appartient, en l'occurrence, aux Etats-Unis d'agir, qui ont coupablement laissé se détériorer leur balance des paiements et s'aggraver chez eux l'inflation. Malheureusement aucune velléité sérieuse ne se manifeste pour le moment, de ce côté.

Pour écarter le spectre d'un chaos monétaire, il est absolument indispensable que les principaux pays, les Etats-Unis, les pays industriels européens et le Japon adoptent une politique économique vraiment concertée et veillent à ce que l'écart inflationniste entre eux se rétrécisse. En outre, un terme doit être mis à l'accroissement continu des réserves en dollars. Leur gonflement est tel que, sur le plan international, elles sont devenues un facteur de troubles. Mais pour que ces mesures soient appliquées et suivies d'effets, il faudra encore du temps.

La résolution de créer en Europe une zone de stabilité monétaire doit être saluée avec faveur, dans la mesure toutefois où une telle stabilité n'est pas simplement maintenue par des crédits de soutien. Il est indispensable, pour qu'elle soit réelle, qu'elle résulte d'un rapprochement effectif des économies. Ces derniers temps, les différends existant entre les partenaires du Marché Commun ont semblé s'atténuer. L'écart inflationniste qui les sépare est excessif encore. Mais il serait dangereux de vouloir bousculer les choses. Une tentative insuffisamment préparée conduirait à l'échec et pourrait ne faire de l'Union monétaire qu'une communauté inflationniste. Il est difficile, aujourd'hui de se prononcer définitivement, car la conférence de Brême n'a pas permis de dégager des décisions formelles. Une chose est cependant certaine: ce plan ne réussira que si les règles sont élaborées avec soin et si

la volonté de les appliquer est absolue. Il faudra, en outre, soumettre les sources de crédit à un contrôle serré. Les experts devront, enfin, apprécier les répercussions de cette Union monétaire sur le dollar. Il est en effet indispensable qu'une véritable concertation s'instaure avec les Etats-Unis. Car, même unie sur le plan monétaire, l'Europe serait trop faible pour, à elle seule, absorber les fonds excédentaires, pétroliers surtout, qui pourraient se déverser sur sa monnaie, après avoir délaissé le dollar, devenu objet de méfiance.

INTERDÉPENDANCE DES BANQUES ET DE L'INDUSTRIE

Il ne faut guère se faire d'illusion, nous vivrons longtemps encore sous un régime de cours fluctuants. Et le franc restera surévalué. Cette situation est de nature à exacerber les problèmes, surtout si la conjoncture demeure ce qu'elle est. Pour les dominer, il est indispensable que tous, industriels, banquiers et autorités politiques, tirions à la même corde. Il est vain de vouloir opposer la banque et l'industrie. Elles sont logées à la même enseigne. Pertes et faillites dans l'industrie se répercutent tôt ou tard sur les banques. Et de telles déconvenues ne peuvent que saper la confiance accordée à notre place financière. Ce qui fait la prospérité de celle-ci, ce n'est pas le secret bancaire, mais la santé de son économie. Seules des banques saines, qui travaillent avec profit et qui ont pu se créer des réserves suffisantes, sont à même de prendre des risques importants lorsque les temps sont difficiles. Elles seules, également peuvent consentir des conditions de financement favorables, notamment à l'industrie d'exportation.

Depuis quelques années déjà, l'Etat et les banques s'efforcent, par différentes voies, de soutenir l'industrie d'exportation. Je ne voudrais que rappeler brièvement les mesures les plus importantes:

Le taux de couverture de la garantie pour risques à l'exportation (GRE) a été augmenté et le risque de change a été partiellement inclus.

Souvent, les pays du tiers monde ne passent une commande à un fournisseur suisse que si le contrat est assorti d'un crédit à l'exportation couvert par la GRE et que si l'industriel obtient d'une banque un crédit de financement des acomptes, des paiements intermédiaires et des dépenses locales. Sur ce plan, les banques ont régulièrement apporté leur soutien à l'industrie et pris sur elles des risques politiques réels et supplémentaires.

Pour faciliter le financement des exportations, les grandes banques ont accordé des conditions privilégiées à l'industrie. En 1975, elles ont réduit leurs marges. En été 1976, elles ont offert la possibilité de convenir un taux d'intérêt fixe pour des crédits d'une durée de dix ans au plus. Une convention fut également passée entre l'Association Suisse des Banquiers et la Banque Nationale en vue d'atténuer les difficultés de trésorerie de l'industrie d'exportation, essentiellement de l'horlogerie, du textile et de la chaussure. Au 31 décembre 1977, les affaires conclues par la Société de Banque Suisse, en application de cet accord totalisaient 130 millions de francs. L'an dernier, notre Institut a donc à lui seul, dans ce cadre, consenti pour 5 millions de subsides d'intérêts.

Mais, ce n'est pas seulement sur le plan des conditions que les grandes banques apportent leur aide à l'industrie d'exportation. Ayant établi un réseau mondial de succursales et de représentations, elles sont en mesure de servir d'intermédiaires entre les petites et moyennes entreprises exportatrices et leurs relations d'affaires. Elles leur prêtent

également appui à l'étranger de multiples façons. La collaboration des banques et de l'industrie est particulièrement opérante pour l'approche de nouveaux marchés dans les pays en voie de développement.

Devant la tournure inquiétante prise par la situation sur le marché des changes depuis le début de l'été, nos autorités politiques, en liaison étroite avec la Banque Nationale et les organismes financiers et industriels, travaillent à un programme de mesures qui devraient permettre de pallier une crise possible de l'emploi. Dans ce catalogue de dispositions figurent notamment l'encouragement à l'exportation, auquel les banques prêteront à nouveau leur concours; des réductions de taux d'intérêt; des allégements fiscaux. La Confédération met d'autre part la dernière main au programme de relance axé sur la recherche, les développements technologiques, la diversification, l'ouverture de nouveaux marchés. En ce qui concerne la taxe sur la valeur ajoutée, qui prendra le relais de l'impôt sur le chiffre d'affaires, le nouveau projet exonérera sensiblement les investissements et les exportations.

Dans ce même désir de soulager les exportateurs, le Conseil fédéral recherche conjointement avec notre Institut d'émission et les banques, des possibilités de soutenir le DM. Cette devise est celle de notre principal partenaire commercial. Il est indispensable de la replacer à un niveau de change qui corresponde mieux aux données effectives de l'économie. Pour aider à rétablir un certain équilibre avec notre monnaie, on pourrait envisager de procéder à de nouvelles interventions sur le marché du DM et éventuellement d'octroyer un nouveau prêt substantiel à la République fédérale allemande, lorsque le rôle du DM, dans le nouvel organisme monétaire européen sera défini.

S'il est difficile d'apprécier l'influence qu'exerceront les dispositions qui seront prises, je suis persuadé que, sur un plan d'ensemble, l'addition des efforts consentis par chacun des chefs d'entreprise dans l'optique notamment d'une amélioration de la capacité de rendement, portera, elle, ses fruits. Il sera nécessaire peut-être de renoncer à un marché, de se créer de nouveaux débouchés, de repenser ses produits, d'émonder les branches mortes. Dans ces moments de réflexion, de décision, la banque est aux côtés de ses clients.

Nous ne pourrons guère, je le répète, maîtriser par nous-mêmes les problèmes monétaires auxquels nous sommes confrontés. Leur solution dépendra de la volonté effective des principaux Etats de stabiliser l'ordre monétaire.

Mais, je pense que, comme par le passé, nous trouverons à l'avenir les voies permettant de franchir ce cap difficile. Solidaires, nous saurons forger les moyens qui permettront de parvenir au but que nous nous sommes assigné. Nous devrons pour ce faire, nous engager avec une âme courageuse et une imagination créatrice. Aujourd'hui, plus que jamais, ce mot de Guillaume d'Orange garde sa valeur «Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ni de vaincre pour persévérer».